L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 78 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 27 JUILLET 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet.—Ciel couvert et averses partielles, vents du sud-est au nord-est avec un léger changement dans la température et l'hygromètre.

Thermometre du 26 juillet 1879.

Observations de G. Demarest, Opticien.		
	Thermom.	Centigrade
6 h. du matin	78	25
12 M.	84	29
6 P. M.	81	27

Baromètre du 26 juillet, 6 h. 45 P. M. (Observations du Major Lanvillas ingénieur en chef.)

Niveau du fleuve	12	Niveau du lac	2
Niveau du lac	2	Niveau du fleuve	12
Pluie	0	Pluie	0
Thermomètre	84	Thermomètre	84
Baromètre	29.90	Baromètre	29.90

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé:

MARIAGE—Thomas Bonn cité à Louis Dubas. Victor Gervayred à Louise Lavigne. Frank E. Osmer à Louise E. Whitaker.

NAISSANCES—Mme John Vedkel, une fille. Mme Charles Mandeville, une fille. E. H. Pleasants, un garçon. Abram Amsel, une fille. F. P. Triese, un garçon. Paul Tarnagne, une fille. Joseph A. Montanet, un garçon. Thomas Fulham, une fille. Domenic Mancuso, un garçon.

DÉCÈS—Nancy Bohan a, 60 ans. Charles Nancy Hosner, 2 ans. Joseph Bernard, 2 ans. Christine Wilberg, 65 ans. Gustave Fenner, 7 jours. Joseph A. Wolfe, 1 an, 6 mois. Mme Anna Sullivan, 45 ans. Frederick W. Marks, 8 ans. Edith Chalkeen, 9 mois.

Les levées.—Le bureau des levées, après la tournée habituelle, qu'il vient d'achever, a décidé de continuer les travaux commencés dans le courant de l'année dernière, dans les paroisses suivantes:

A Kent Carrell.—La levée connue sous le nom de All Right Extension et qui se relie à la digue du Lac Providence.

La levée de Pecan Grove et celle de Willow Point.

A Madison.—La levée du juge Byrne.

A Tasma.—La levée Elliott.

A Concordia.—La levée Greed.

A Avoyelles.—La levée Cason, sur la rivière Atchafalaya. Elle a deux milles de long, et on la croit la plus importante de toutes celles qui se construisent actuellement le long du fleuve.

A Iberville.—Les levées Greighead, Dereyne et Carroll.

A Ascension.—La levée Pujol, la revêtement de la façade de Donaldsonville et la levée Riverton.

A St. Jacques.—La levée Lebeouf.

A St. Jean Baptiste.—La levée d'Angelina, celle de Camille et celle de Bonnet Carré. Cette dernière doit être entièrement refaite, dans quatre sections et aura une longueur d'environ un mille. Le bureau se propose de construire, à la crevasse de Bonnet Carré, une ligne destinée à empêcher l'eau de se précipiter par la brèche.

A St. Charles.—Une levée sur la propriété Lone Star.

A Plaquemine.—Les levées Concord et Oak Point. Il y aura probablement des travaux à exécuter à Oak Ridge, à Myrtle Grove et au quartier Burns.

Les dépenses ont été, jusqu'à présent, moins nombreux que de coutume, mais considérant la hauteur du fleuve, il n'est pas impossible que d'autres travaux deviennent nécessaires.

Incendie.—Hier matin, à trois heures et demie, le feu s'est déclaré dans une bâtisse en briques, couverte en ardoises, portant les Nos 11 et 13 de la rue Perdido, entre les rues St Charles et Carondelet. On n'est promptement rendu maître des flammes.

La propriété est assurée, pour trois mille piastres, à la société d'assurance de la Nouvelle-Orléans. Les réparations coûteront une quinzaine de piastres.

On suppose que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

Paragraphes.—Le comité exécutif du parti démocrate de la paroisse d'Orléans se réunit jeudi prochain.

—La limitation de la taxe de ville à dix mills embarrasse les autorités municipales.

—Le gouverneur est prié d'assister à une assemblée qui doit avoir lieu, le 15 octobre, à Quincy, Illinois, dans le but d'aviser aux moyens de transporter, à meilleur marché et plus sûrement que par le passé, les produits des Etats situés le long du Mississippi et de ses tributaires. La question de tonnage et d'embarcadère de la navigation du fleuve étant de celles qui intéressent le plus vivement le commerce de la Vallée, on attend de grands résultats des séances de la Convention. Le gouverneur est invité à désigner cinq représentants de la Louisiane.

—Depuis la publication de l'ordre du chef de la police, les propriétaires commencent à inspecter que les chèvres, les vaches et leurs compagnons de plaisir ne soient pas aussi nombreux dans nos rues.

—Les fabricants de cigares, s'ils désirent ne pas avoir le même sort du maître d'un établissement de la rue Magnolia, et ne pas exposer à la saisie leurs appareils ainsi que leur tabac, devront bien se rappeler que la loi du revenu intérieur exige que tous les paquets de cigares soient estampés.

—Le présence du *Washoutt*—vaisseau recruteur—se remarque pas devoir ajouter beaucoup de jeunes marins à la flotte américaine, en tant du moins, qu'il s'agit de notre partie de la république. Ce résultat n'est pas dû à une absence d'enthousiasme pour notre pays, qui, au contraire, désirent s'enrôler au service du gouvernement, mais à la difficulté de remplir les conditions si rigoureuses de l'admission.

—Un membre de la société sanitaire s'occupe des viandes salées qui se vendent aux encans.

—Les portes de la Cour criminelle supérieure ne sont fermées hier matin pour ne se rouvrir que le 1er octobre prochain. Le juge Whitaker va passer les vacances à Montello, Wisconsin.

—M. Pollock, secrétaire de l'administrateur du département des améliorations, veille à la fidèle exécution des contrats qui ne nécessitent aucun détournement.

—La police accuse Edward Thomas d'être suspect et dangereux.

—Marx Lawson, déclaré coupable de port d'armes cachées, a été condamné à deux mois de prison de peine.

—Les recettes de la douane ont été élevées, depuis le dernier rapport, à $56,935 44, dont $1,296 38 revenant du département du revenu intérieur, $1,828, (en billets), et $2340 94, (en argent), de la douane, $7,306 du bureau de poste, $46,167 62 de différentes sources.

—Le comité central démocratique de l'Etat se réunira d'ici à vingt jours, en vue des préparatifs pour l'élection des délégués de l'assemblée qui doit bientôt siéger à Baton Rouge et sera chargée de désigner les candidats à la nouvelle constitution qui adoptée.

—Une dépêche télégraphique reçue hier matin nous annonce que l'honorable R. L. Gibson, représentant du premier district de notre Etat au Congrès, a eu, peu après son départ de Washington à la Nlle-Orléans, une troisième attaque de rhumatisme névralgique qui l'a forcé de s'arrêter en route.

—Billard Nolan a été blessé d'un coup de poignard, en plein dans rue Bagatelle et Conrad, à la suite d'une rencontre avec Tom Hubbard, qui s'est enfui. Les blessures de Nolan n'ont pas gravé.

—M. Jurey, fabricant de cimentiers de la Métairie, a failli mourir après avoir mangé des champignons.

—Le passagère du navire intérieur des Etats-Unis à l'Intendance de pourvoyeur personnel qui consiste dans les limites de la Nlle-Orléans, et n'est point payé le tarif qu'en fait le bâtiment.

—Les probabilités [illegible] expédition à entreprendre [illegible]

—M. Isnanon tient, dit-on, à mettre les jardins à l'abri des invasions des chèvres. Il voulait à la stricte exécution de l'ordonnance, se conformer aux [illegible] quels qu'ils soient, le matériel des [illegible] d'opéras.

Les moineaux Bagel, père et fils, se [illegible] ment de partir incessamment, pour [illegible], où ils [illegible] leur valoir [illegible] cordiale.

Voyage intéressant aux bureaux de l'assemblée des [illegible]:

Mme Lazy à Rosbury Brown, un [illegible] avec [illegible] entre les rues Conti, Bienville, Rampart et Burgundy. $8,500

Mme Lawrence à Mme Sauvage, 2 [illegible] complète entre les rues Royal, Dauphine, St Philippe et Wilkinson. $[illegible]

Mme Bailey à Chas. Sledge, un terrain [illegible] complète entre les rues Tonti, Mme [illegible] et Pomponne Cavendisc. $[illegible]

Mme Rose à Dr J. Hendon, deux terrains [illegible] entre les rues Claiborne, Pauline, Robertson et l'avenue Lafayette. $[illegible]

Mme Rose à John A. Fitzpatrick, [illegible] avec bâtisses, complète entre les rues St Charles, Jackson, Josephine et Prytania. $4,000

Mme W. Sawyer à Thomas Fry, un terrain [illegible], complète entre les rues Bourgogne, Marais, Dauphine et Marigny. $[illegible]

Mme Rowell, W. Fenner et S. A. Brugier à H. Vilmont, deux terrains, portions de terre avec les améliorations qui y trouvent, bâtisses [illegible] $2315

Mme Chandler (Louise Masuty) à William Mahoney, un terrain avec bâtisses, complète entre les rues Claiborne, Miro, Bienville et Bienville. $[illegible]

Dominique Bouchard à Philip Schmidt, un terrain avec bâtisses, complète entre les rues De Armas, Lesseps, Pauline et Claiborne. $[illegible]

Weaver, F. F. Livermore et J. A. Lanier à Mme Mary Ann Weaver Vergas, deux terrains avec les améliorations, complète entre les rues Claiborne, Chippewa, Mars, Bartholomew et Pauger. $3300

John S. Algeanon à J. A. Fourcin, un terrain avec bâtisses, complète entre les rues Clio, Prytania, Calliope et St Charles. $[illegible]

W. E. Pinkney à Mme J. Trasher, un terrain avec les améliorations, complète entre les rues Magnolia, Gravier, Tonti et Aristide. $[illegible]

Mme Fowler à Mme J. W. Spencer, un terrain avec bâtisses, complète entre les rues Prytania, Dauphine, Marigny et Pauger. $[illegible]

Lavenue Garrett à Mme J. B. O'Neill, un terrain avec bâtisses, complète entre les rues Prytania, Coliseum, Marigny et la propriété Fourchet. $[illegible]

Mme Sawyer à Thomas Fry, un terrain avec bâtisses, complète entre les rues Prytania, Coliseum, Gravier et Magnolia. $3,000

Quelques chaos de ton... [illegible]

M. DE LESSEPS A LYON—La presse de Lyon avait offert un lunch à M. de Lesseps. Le *Temps* rend compte de cette réception.

M. Ferdinand de Lesseps est arrivé à neuf heures, accompagné de MM. Appleton, du colonel Delmas, secrétaire général de la Société de géographie de Lyon.

M. Le Berthoux, directeur du *Courrier de Lyon* lui a souhaité la bienvenue au nom de la presse; il a fait l'éloge de M. de Lesseps, il a parlé en termes chaleureux et enthousiastes de ses entreprises passées et de celles qu'il projette d'accomplir encore pour le grand bien de la civilisation et de l'humanité. "Buvons, ajoutait-il, et terminons, à M. Ferdinand de Lesseps, buvons à ses succès, et buvons à la France dont il rend populaires le nom, la gloire et le drapeau à travers les océans et les continents!"

M. de Lesseps a remercié la presse des sentiments qu'elle venait de lui exprimer par l'organe de M. Berthoux:

"Il convient à tout le monde de faire en ce moment acte d'union et de grandeur. Que chacun se rallie au gouvernement que le suffrage universel a délégué. Nous sommes à une époque [illegible] la. Gardons nos souvenirs, mais soyons bons citoyens et serrons-nous autour du drapeau qui nous couvre.

"J'ai réuni des mers, a continué M. de Lesseps, je vais en réunir d'autres. Quand les cinq parties du monde se [illegible] ce sera l'âge d'or; la pacification universelle; voilà pourquoi [illegible] ieux, je perce les isthmes et rêve des chemins de fer et des télégraphes.

"Nous allons réformer les deux Amériques, renverser l'infranchissable barrière qui sépare les océans. Et ce ne sera pas assez. Il faudra réaliser ces impossibles projets de chemins de fer de l'Asie orientale, étudier cette mer intérieure de l'Algérie qui doit renouveler l'Afrique septentrionale, ces railways du Sahara qui donneront à la France un empire double de l'Hindoustan, la colonie la plus riche, la plus féconde. Pour former tout cela, faut des télégraphes, et c'est pourquoi j'ai demandé à M. Cochery de faire ouvrir par les Chambres un crédit supplémentaire de 100,000 fr pour les télégraphes d'Algérie.

"A notre époque d'idées dont le grandiose effraie, tout est possible à des hommes résolus. Pour moi, je crois à l'avenir consolant et réparateur.

"Et je dis, à cet égard, l'ami des grandes pensées de M. Gambetta, de cet homme de patriotisme et de sagesse, dont la sympathie m'est précieuse, dont l'appui ne sera un bouclier. J'ouvrirais bien des obstacles, bien des écueils; mais j'ai confiance et je suis sûr de marcher à la victoire; car j'ai avec moi l'âme pacifique du peuple français, du peuple glorieusement libre.

"Messieurs, je salue avec joie l'union de la presse lyonnaise. Je bois à son succès. Je bois à l'union de tous, à l'union des citoyens, à l'union des peuples."

Ce discours a été accueilli avec une véritable explosion d'enthousiasme.

M. Appleton a prononcé à son tour un speech plein d'humour. Il a fait un véritable plaidoyer en faveur de la liberté de la presse. Au sujet du canal de Panama, il a constaté qu'une réaction s'est manifestée se produire dans les Etats-Unis en faveur de cette grande entreprise.

La conférence de M. de Lesseps a eu lieu le lendemain à deux heures, au théâtre des Célestins, qui regorgeait d'auditeurs.

Le soir un banquet lui a été offert par la chambre de commerce.

Le *Mémorial de la Loire* dit que M. de Lesseps doit arriver aujourd'hui à Saint-Etienne. Il doit faire une conférence dans la soirée et assister à un banquet qui lui est offert. Il visitera samedi les usines de Saint-Chamond.

La Société normande de géographie a fait également appel à M. de Lesseps, qui viendra faire, le 14 courant, à Rouen une conférence sur le canal interocéanique et assistera à un banquet qui lui est offert par la Société.

La chambre de commerce de Bordeaux vient, de son côté, de décider à l'unanimité qu'elle inviterait M. de Lesseps à venir faire une conférence publique sur cette grande entreprise du percement de l'isthme de Panama.

M. de Lesseps est attendu à Bordeaux du 20 au 25 juillet.

Toujours préparées; on n'a pas à en causer.... Blackburn.

BRUXELLES.—On écrit au *Figaro*:

Un assez bruyant scandale a eu lieu l'autre jour au Conservatoire royal, à propos du concours annuel de la classe de piano. Une jeune élève qui croyait avoir des droits assurés au premier prix, opinion justifiée par l'avis de ses professeurs, s'est vue reléguée au troisième rang par le verdict du jury. Pendant que son professeur, M. Auguste Dupont, protestait énergiquement, en pleine séance du concours, la jeune élève s'est avancée vers le jury et lui a lancé cette apostrophe:

—Je n'ai pas eu le premier prix parce que je suis une honnête fille, et que....

Le reste de la phrase s'est terminé dans une attaque de nerfs.

Vous voyez l'effet produit!

—Vitigiature et déplacement.

On nous annonce, de Bruxelles, une nouvelle qui n'est pas sans intérêt, et que nous donnons sous toutes réserves:

La marquise A....., qui est la fille de M. Feyrnet, serait donné à son intendant, en Belgique, l'ordre de disposer les appartements de son château de Gaudreville pour la réception très prochaine de M. Gambetta, qui irait s'y reposer pendant quelque temps.

Le dernier numéro du journal bonapartiste la *Jeune Garde* vient d'être saisi pour le dessin qu'il contenait, et qui a été regardé comme un emblème séditieux.

Ce dessin représentait le prince Impérial Napoléon, couronné en tête, dans un amoncellement d'abeilles et d'emblèmes impérieux.

—Nouveau dictionnaire à l'usage des hommes politiques de nos jours, édité par M. Pierre Véron, dans le *Charivari*:

"Il serait convenu que les mots ont, en politique, une valeur momentanée et locale.

"La dictionnaire en question se composerait d'un certain nombre de formules telles que:

"SCHLEMAT.—Un écrivain qui exprime une opinion contraire.

FAUSSAIRE.—Ministre ou sous-secrétaire d'Etat d'un gouvernement auquel on fait de l'opposition.

ABSURT.—Un contradicteur.

IMMORDICE.—Le journal du voisin.

En sinal de suite.

Ce "rade-mesure" une fois adopté, il n'y aurait plus d'inconvénient à ce que la frénésie des épileptiques se donnât carrière.

La politique ne tarderait pas à se faire autour d'eux.

Réflexion mélancolique d'un banquetiste:

—Hélas! notre siècle est bien malade; il a dit plus-plus dans Falle.

Le comble de la naïveté:

Faire un voyage à Madrid exprès pour visiter la manufacture espagnole.

Bonne préférence à la ligne qui ne [illegible] rient!

—Dites donc, mon cher collègue, est-ce [illegible] bâtiment, [illegible] un pédicelle [illegible] trouvé pour [illegible] sur toute la journée [illegible]

—Quelle veine! disait hier un [illegible] du tramway, c'est demain mon jour de service. Je vais pouvoir rouler [illegible] toute la journée!

MATINÉE IMPÉRIALISTE BURNEYSIENNE—La *Gironde* nous apporte le texte de l'arrêté préfectoral suspendant divers maires et adjoints pour avoir assisté au banquet bonapartiste de Bruzac. Il est ainsi conçu:

Le préfet de la Gironde, etc....

Considérant que MM. Dulon, maire de Soulignac; Saint-Jean, maire de Cozème; Maurin, adjoint au maire de Rauch; Dupuy, adjoint au maire de Tisac-de-Cartou; Briet, adjoint au maire de Mérignac; Amonpéna, adjoint au maire de Saint-Quentin-de-Baron; Vacher, ancien adjoint au maire des Artigues; Sarrazin, ancien adjoint au maire de Grezillac; Coiffard, adjoint au maire de Lagagnac, responsables avoir participé, le 8 juin 1879, à Bruzac, à une réunion politique privée dont le compte rendu, publié par une [illegible] journaux, a attesté ouvertement l'hostilité contre le gouvernement de la République;

Considérant qu'ils n'ont, depuis, protesté contre aucune des paroles prononcées dans cette réunion;

Arrête:

Art. 1er. MM. Saint-Jean, maire de Cozème; Dlon, maire de Soulignac; Maurin, adjoint au maire de Rauch; Briet, adjoint au maire de Mérignac; Amonpéna, adjoint au maire de Saint-Quentin-de-Baron; Vacher, adjoint au maire des Artigues; Sarrazin, adjoint au maire de Grezillac; Coiffard, adjoint au maire de Lagagnac, sont suspendus de leurs fonctions.

La *Gironde* annonce également que M. Chaumet, maire suspendu de Dunzac, vient d'être révoqué de ses fonctions.

—Nous lisons dans la *France*:

Le jour même où il a appris, à Royat, l'ajournement du départ de Gambetta, rédacteur en chef du *Rappel*, M. de Girardin n'adressait le télégramme suivant à M. Lisbonne, qui préside, en son absence, la commission de la presse:

Royat (Puy-de-Dôme), le 5 juillet 1879.

Mon cher président,

Le jour où il a été question de poursuivre M. Paul de Cassagnac, j'ai cru devoir à mon tour, en chef de journal, m'en faire un devoir. Je ne crois pas que cela ait été fait dans toute la gauche qui soit resté seule et d'avoir été le seul qui, à la contre-époque, se soit levé contre le renvoi dans les bureaux de la demande en autorisation de la poursuivre!

Après l'acquittement de M. de Cassagnac par le jury, que va faire la commission de la presse? Persistera-t-elle à préférer le juridiction de la cour d'assises à la juridiction de la police correctionnelle, et à la commission, y renonce, que fait-il? Il est terminé, à M. Fardin de Lesseps, buvons à ses succès, et buvons à la France dont il rend populaires le nom, la gloire et le drapeau à travers les océans et les continents!"

M. de Lesseps a remercié la presse des sentiments qu'elle venait de lui exprimer par l'organe de M. Berthoux:

"Il convient à tout le monde de faire en ce moment acte d'union et de grandeur. Que chacun se rallie au gouvernement que le suffrage universel a délégué. Nous sommes à une époque [illegible] la. Gardons nos souvenirs, mais soyons bons citoyens et serrons-nous autour du drapeau qui nous couvre.

"J'ai réuni des mers, a continué M. de Lesseps, je vais en réunir d'autres. Quand les cinq parties du monde se [illegible] ce sera l'âge d'or; la pacification universelle; voilà pourquoi [illegible] ieux, je perce les isthmes et rêve des chemins de fer et des télégraphes.

"Nous allons réformer les deux Amériques, renverser l'infranchissable barrière qui sépare les océans. Et ce ne sera pas assez. Il faudra réaliser ces impossibles projets de chemins de fer de l'Asie orientale, étudier cette mer intérieure de l'Algérie qui doit renouveler l'Afrique septentrionale, ces railways du Sahara qui donneront à la France un empire double de l'Hindoustan, la colonie la plus riche, la plus féconde. Pour former tout cela, faut des télégraphes, et c'est pourquoi j'ai demandé à M. Cochery de faire ouvrir par les Chambres un crédit supplémentaire de 100,000 fr pour les télégraphes d'Algérie.

"A notre époque d'idées dont le grandiose effraie, tout est possible à des hommes résolus. Pour moi, je crois à l'avenir consolant et réparateur.

"Et je dis, à cet égard, l'ami des grandes pensées de M. Gambetta, de cet homme de patriotisme et de sagesse, dont la sympathie m'est précieuse, dont l'appui ne sera un bouclier. J'ouvrirais bien des obstacles, bien des écueils; mais j'ai confiance et je suis sûr de marcher à la victoire; car j'ai avec moi l'âme pacifique du peuple français, du peuple glorieusement libre.

"Messieurs, je salue avec joie l'union de la presse lyonnaise. Je bois à son succès. Je bois à l'union de tous, à l'union des citoyens, à l'union des peuples."

Ce discours a été accueilli avec une véritable explosion d'enthousiasme.

M. Appleton a prononcé à son tour un speech plein d'humour. Il a fait un véritable plaidoyer en faveur de la liberté de la presse. Au sujet du canal de Panama, il a constaté qu'une réaction s'est manifestée se produire dans les Etats-Unis en faveur de cette grande entreprise.

La conférence de M. de Lesseps a eu lieu le lendemain à deux heures, au théâtre des Célestins, qui regorgeait d'auditeurs.

Le soir un banquet lui a été offert par la chambre de commerce.

Le *Mémorial de la Loire* dit que M. de Lesseps doit arriver aujourd'hui à Saint-Etienne. Il doit faire une conférence dans la soirée et assister à un banquet qui lui est offert. Il visitera samedi les usines de Saint-Chamond.

La Société normande de géographie a fait également appel à M. de Lesseps, qui viendra faire, le 14 courant, à Rouen une conférence sur le canal interocéanique et assistera à un banquet qui lui est offert par la Société.

La chambre de commerce de Bordeaux vient, de son côté, de décider à l'unanimité qu'elle inviterait M. de Lesseps à venir faire une conférence publique sur cette grande entreprise du percement de l'isthme de Panama.

M. de Lesseps est attendu à Bordeaux du 20 au 25 juillet.

HORRIBLE TRAGÉDIE.—Il vient de se passer à Pragüe une scène de carnage d'une sauvagerie inouïe.

Les frères Wenzels avaient maltraité leur sœur employée chez un négociant de la ville, M. Keppert; celui-ci les avait dénoncés à la police qui les avait fait condamner à trois jours de prison.

Vendredi, à onze heures, ils sortaient de la maison d'arrêt, rentraient chez eux et s'armaient tous deux de revolvers; peu après, ils entraient chez M. Keppert; d'un coup de revolver ils tuaient leur sœur, le maître tombait à son tour frappé de plusieurs balles, sa femme était également blessée, un petit enfant avait la tête écrasé; deux ouvriers qui avaient voulu défendre leur maître étaient horriblement maltraités.

L'un d'eux a reçu deux balles et dix-neuf coups de couteau; l'autre, horriblement blessé, a sauté par la fenêtre du premier étage et est tombé baigné dans le sang qui coulait à flots de ses blessures. Un frère des meurtriers, pris en [illegible] dans la maison, a reçu dix-sept blessures. Comme les meurtriers avaient eu soin de s'enfermer, c'est seulement en enfonçant les portes que l'on a pu pénétrer à l'intérieur et mettre les deux misérables qui en quelques minutes avaient accompli leur œuvre de carnage. Les blessés sont dans un état presque désespéré. Les deux meurtriers sont âgés l'un de vingt et un ans, l'autre de dix-sept.

—La *Gazette de Cologne* rapporte qu'un village de Rehden, un prêtre vient d'être tué par la foudre, dans son confessionnal, au moment où il donnait l'absolution à une pénitente, qui a été aussi atteinte par le fluide et est restée quelque temps sans connaissance. Ils se trouvaient seuls dans l'église, qui a été consolidé nouvelle par une odeur de soufre. Le clocher a pris feu et a été entièrement consumé.

Montbeliard, 19 juillet.—C'est lundi qu'a été coulée en bronze la statue du colonel Denfert-Rochereau, commandé par la municipalité de notre ville au sculpteur Bouquet.

Le colonel est debout, tenant de la main droite, appuyée sur sa poitrine, les clefs de la ville de Belfort, et de la main gauche, le drapeau français, dont les larges plis flottent autour de lui.

La tête du soldat est superbe d'expression de bravoure, c'est une œuvre puissante qui fait honneur à l'artiste.

NOUVELLES À LA MAIN.—En police correctionnelle:

—Mêlée, vous avoue avoir soustrait cette montre?

—Oui, mon président.

—Avez-vous volé vos [illegible]?

—Oui, mon président.

—Mais il y avait aussi des papiers de [illegible]. Vous vous en êtes servi et vous avez été vous faire passer pour vicomte?

—Dame, mon président, je croyais que j'étais un être pas porteur.

Non bons domestiques:

—Avant tout, je dois vous prévenir que votre service sera délicat. Mais vous êtes forte, je....

—Alors, c'est une bonne-à-tout-faire qu'il faut à madame.... Eh ce cas, je ne puis pas accepter.

Pourquoi?

—On m'avait dit que vous aviez seulement besoin d'une "dame" de ménage!..

Une nouvelle à la main colportée à [illegible]:

—On demandait au prince O.....

—Il [illegible] les [illegible] de l'Europe?

Il répondit couramment:

—D'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Russie.... et la Savoye.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Secours aux incendiés.

Versailles, 26.—Motion a été faite à la Chambre des députés de voter un secours de 300,000 francs pour les incendiés du nord de la France.

Condamnation de la Lanterne.

Paris, 26—Le directeur de la Lanterne a été condamné à 4 mois de prison et à une amende de 4000 francs pour publication de fausses nouvelles et diffamation contre des fonctionnaires publics.

Les incendies en Russie.

St. Pétersbourg, 26—Le ministre de l'intérieur rapporte que 3501 incendies ont eu lieu en Russie, pendant le mois de juin, causant des dommages qui s'élèvent à 120,241,24 roubles. Sur ce nombre il y en a 506 qui sont l'œuvre d'incendiaires.

De nouveaux détails sur l'incendie de Nizhi Novogorod, le 19 courant, prouvent que pendant qu'il faisait rage, quatre explosions ont eu lieu dans les Bazars, tuant et blessant quarante personnes.

Londres, 26—Une dépêche de Berlin au Daily Standard dit que le théâtre du Kremlin, à Moscou, a été dernièrement incendié par les nihilistes.

Un faussaire.—Cas d'extradition.

Londres, 26—William Fish Raymond a paru devant le cour de police de Newchecer sur un ordre d'extradition. Il est accusé d'avoir fait des faux au détriment d'une maison de New York.

Les preuves ont été fournies par la police de Liverpool. Le prisonnier avait fait des aveux à bord du Wyoming. Il a été reconduit en prison, en attendant de nouveaux témoignages de New York.

Les Cortès prorogés.

Madrid, 26—Le premier ministre Martinez Campos a lu aux Cortès un décret qui les proroge.

Les droits d'Etat en matière de quarantaine.

Washington, 26.—Le secrétaire du Trésor par intérim répondant à une lettre dans laquelle le secrétaire d'Etat, M. Evarts dit que les ministres mexicain et anglais ont appelé son attention sur une proclamation récente du gouverneur Nicholls, proclamation qui établit une quarantaine affectant le commerce de leurs pays respectifs et allant jusqu'à la prescription de ce commerce, il dit: J'arrive strictement à cette conclusion que le droit des Etats d'établir une quarantaine et des réglements sanitaires à de tout temps été reconnu par le Congrès.

Les officiers de douane restant subordonnés aux autorités d'Etat en pareille matière.

La section 4792 des statuts révisés dit expressément: Toute quarantaine ou toute autre restriction établie par les lois sanitaires d'un Etat quelconque relativement à tout navire entrant dans un port ou un district ou en destination de cet port ou de ce district sera observée par les officiers de douane ou de revenu des E.-U., par les maîtres et équipages des différents cutters du revenu, par les officiers de l'armée et de la marine dans ce port, ou à toute station sur la côte; et tout officier des Etats-Unis, civil ou militaire, devra prêter appui à l'exécution de ces lois de quarantaine, de ces réglements sanitaires, suivant leur capacité respective, dans toute l'étendue du territoire qui leur est assigné. On a découvert une prévision de plumes soustraites par mutineries, le dernier Piel, chez le patron où elle travaillait en qualité de plumassière. Des lettres saisies établirent que Petit-Saint-Martin d'était rendu complice de ces détournements.

Le *Gaulois* ajoute qu'on fit dans son domicile la saisie d'une caisse pleine de documents, plans, lettres, etc., provenant de soustractions faites par Petit-Saint-Martin dans son service. L'agent infidèle fut obligé de reconnaître que depuis vingt ans, il notait sur des agendas et, dit-il, sans y attacher autrement d'importance, tous les renseignements secrets qu'il pouvait surprendre sur les personnages en vue.

Jacques Petit-Saint-Martin a quarante-huit ans; il aura, dit le *Gaulois*, à répondre sur le chef de complicité de vol, devant la 10e chambre du tribunal correctionnel, le samedi 16 juillet prochain.

—Le nom du lieutenant Carey, l'officier anglais mêlé à la catastrophe qui a coûté la vie au prince Louis, a été bien souvent prononcé, dans ces derniers jours. On ne lira pas sans intérêt quelques détails sur les antécédents et la famille de cet officier. Nous les empruntons à une lettre adressée à la *Whitehall Review* par un parent du capitaine Carey:

Jahleel Brenton Carey est le fils aîné du révérend Adolphus Frey Carey et de Harriet Mary, fille de l'amiral sir Jahleel Brenton, Bart, K. C. B. Il est né le 18 juillet 1848.

"Dès son enfance, le capitaine Carey choisit la carrière militaire. Il passa plusieurs années de sa vie d'enfant dans un pensionnat français, qui lui donna une connaissance étendue de l'histoire de France, ce qui le prépara à comprendre tout bien la politique française.

"Il devint officier du Cap ne pouvait donc mieux se rendre compte que lui de la valeur de la vie du prince impérial, et toutes les personnes de sa famille sont convaincues qu'aucun autre que lui n'aurait été plus prêt à faire tout ce qu'un homme peut faire pour sauver cette vie."

HORRIBLE TRAGÉDIE.—Il vient de se passer à Pragüe une scène de carnage d'une sauvagerie inouïe.

Les frères Wenzels avaient maltraité leur sœur employée chez un négociant de la ville, M. Keppert; celui-ci les avait dénoncés à la police qui les avait fait condamner à trois jours de prison.

Vendredi, à onze heures, ils sortaient de la maison d'arrêt, rentraient chez eux et s'armaient tous deux de revolvers; peu après, ils entraient chez M. Keppert; d'un coup de revolver ils tuaient leur sœur, le maître tombait à son tour frappé de plusieurs balles, sa femme était également blessée, un petit enfant avait la tête écrasée; deux ouvriers qui avaient voulu défendre leur maître étaient horriblement maltraités.

L'un d'eux a reçu deux balles et dix-neuf coups de couteau; l'autre, horriblement blessé, a sauté par la fenêtre du premier étage et est tombé baigné dans le sang qui coulait à flots de ses blessures. Un frère des meurtriers, pris en [illegible] dans la maison, a reçu dix-sept blessures. Comme les meurtriers avaient eu soin de s'enfermer, c'est seulement en enfonçant les portes que l'on a pu pénétrer à l'intérieur et mettre les deux misérables qui en quelques minutes avaient accompli leur œuvre de carnage. Les blessés sont dans un état presque désespéré. Les deux meurtriers sont âgés l'un de vingt et un ans, l'autre de dix-sept.

Proclamation du comité exécutif.

Memphis, 26.—13 cas en tout en sont 1 décès additionnel. On croyait que le bureau de santé déclarerait, ce soir, la fièvre épidémique. Mais après un examen minutieux des rapports des employés des pompes funèbres, il a été constaté que sur 71 décès, cette semaine, 24 seulement doivent être attribués à la fièvre jaune. Tout est prêt pour l'établissement de camps, au commencement de la semaine qui vient.

Le comité exécutif a publié Paris suivant: "A tous les citoyens de Memphis, présents ou absents, nous le comité exécutif nommé par le comité général de sureté pour coopérer avec les autorités pour maintenir l'ordre et protéger la vie et la propriété des citoyens, pendant la durée de la fièvre jaune, avertis particulièrement du danger des maux qui augmentent l'émotion causée par les souffrances et les épidémies, qu'un réseau de voter toute les mesures" qui peuvent venir en aide au l'administration financière du district.

Nous demandons en cet l'appui moral et matériel de nos concitoyens. Nous proposons que toutes les contributions soient envoyées au président Porter afin de concentrer toutes les ressources et tous les efforts pour venir au secours de la communauté.

Nous demandons tous les habitants de Memphis de nous aider à supporter ce fardeau qui retombe sur nous, nous les supplions tous de nous aider à conserver la bonne réputation de notre communauté, de façon que l'on ne nous traite pas, dans le monde entier, de mendiants de crainte croissant tes bras, en attendant que les secours nous viennent d'ailleurs et que les étrangers nourrissent les pauvres. Que tous les honnêtes gens fassent leur devoir, et avec économie, honnêteté et ordre, nous espérons n'avoir pas à demander la charité au reste du monde.

La situation à Memphis.—Comité de sureté.

Memphis, 26—Le comité des citoyens qui a eu lieu, ce matin, a nommé un comité de sureté composé des MM. Porter, Prés.; Dr Mitchell, J. Johnson, Livermore, Thitcher Prestidge, Rév. Boggs, Spears. Il a été résolu d'établir le recensement de la ville comme base des secours à accorder. On a la une protestation des citoyens de Wilkinson, Madison et Chesnen de Paducah, et l'on veut établir un camp.

Un cas rapporté aujourd'hui et 2 décès. Le Bureau de santé déclarera demain que la fièvre est épidémique.

Cairo, 26—Arrivée de la Nile-Orléans, le Howard et le Port Eads. Parti pour la Nile-Orléans, le City of Alton. Le fleuve a 15 pieds 1 pouce et est stationnaire. Temps clair et chaud.

Louisville, 26.—La rivière a 3 pieds 10 pouces et baisse. Temps chaud et couvert.

Evansville, 26—Rivière, 4 pieds 5 pouces et stationnaire; temps clair et chaud.

St-Louis, 26—Arrivé: Centennial de la Nouvelle Orléans. Parti: Belle of Shreveport pour la Nouvelle Orléans. Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps couvert et plus frais.

—On mande de Versailles au *National*:

"Il n'est pas exact que l'autorisation de se rendre à Londres ait été refusée aux maréchaux.

"Les maréchaux Lebœuf et Canrobert sont partis. Quant au maréchal de Mac-Mahon, il n'est excusé auprès de l'ex-impératrice de ne pouvoir assister aux funérailles."

—On assure que quelques évêques avaient demandé l'autorisation de se rendre à Chislehurst, et que le ministre des cultes n'a pas cru devoir l'accorder.

—Un des correspondants de la commission de diverses présent que les espérances qui ce sont fait attendre doivent être considérées comme un motif sérieux à diverses.

Il termine en lettre en disant:

"Il y a vingt-huit ans que je suis marié; quand j'ai signé le contrat, mon beau-père et ma belle-mère étaient considérés par tout les médecins que j'avais en le soin de consulter, car la dot n'était pas forte. Il n'y avait que les espérances qui mouvaient la situation.... et les parents de ma femme vivent toujours!

Un autre demande le divorce pour cause de stérilité de ma femme.

Un autre pour cause de trop de fécondité. Il propose même le texte de loi suivant: Quand la femme aura donné six enfants à son mari, elle se retirera dans un couvent. Le mari sera libre de prendre une autre compagne."

Vous voyez que la commission du divorce a de la besogne sur la planche.

Loi sur le revenu interne de 1879

Classe 1.—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées, importées en pipes, barriques, tierces, barils, bouteilles ou autres fûts semblables, mis sur d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un inspecteur de douane des Etats-Unis qui en aura signifié indiquant la date et les détails de la dite inspection; y sera dit opposé; le secrétaire du Trésor est autorisé à prescrire la forme des timbres, à les fournir et à faire tous les réglements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Chaque pipe, boucaut, tierces, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, censé contenir de la liqueur importée, trouvé sans timbre,